

CHAMPIONNAT NATIONAL FFST MONOCHIEN
CHAMPIONNATS DE FRANCE ATTELAGE SNOWLAND
MODALITES DE PARTICIPATION et D'INSCRIPTION



CANICROSS – SKI-JOERING – ATTELAGES SPRINT

Le Championnat National FFST Monochien , Ski-joering 1 chien, le Championnat de France Ski-joering 2 chiens, SP2Y, SP2J, SP4J, SP4, SP6, SP8,SPU, organisés par le club AMAROK des Fourgs et la FFST, auront lieu les 18 et 19 Janvier 2025 aux Fourgs (25).

Cette course est ouverte à tous licenciés FFSLC et CNEAC en monochien, et FFST, FFPTC, et coureurs étrangers licenciés à une structure « IFSS ou WSA ». La remise des prix des catégories des Championnats se fera uniquement pour les licenciés FFST avec une licence valide.

Les classements de la course compteront pour la Cristal Ligue ainsi que la Coupe du Monde. Toutes les inscriptions seront à faire sur :

CATEGORIES avec un titre de Champion National FFST en jeu :

- Les catégories avec un titre de Champion National FFST en jeu, sous réserve de rassembler un nombre réglementaire de compétiteurs (voir ci-après) seront :
 - SW1J, SM1J, SW1, SM1
 - SWJNB,SMJNB, SWNB, SMNB

CATEGORIES avec un titre de Champion de France en jeu :

- Les catégories avec un titre de Champion de France en jeu, sous réserve de rassembler un nombre réglementaire de compétiteurs (voir ci-après) seront :
 - SW2, SM2, SW2NB, SM2NB
 - SP2Y, SP2J, SP2, SP4J, SP4, SP6, SP8, SPU, SP2NB, SP4NB, SP6NB, SP8NB, SPUNB
- Il est de la **responsabilité de chaque concurrent** d'effectuer son inscription au championnat National FFST Monochien et/ou au Championnat de France. Chaque concurrent s'engage à avoir un niveau sportif et un **niveau technique** suffisant pour accéder à ce type d'épreuve. (voir **ROCCH**, disponible sur le site ffstmushing.org)

- Un concurrent de la catégorie Master peut demander sa participation dans la catégorie Elite (Sénior) s'il le souhaite, mais ne pourra être titré que dans la catégorie courue.
- **La Direction Technique décidera, parmi les coureurs inscrits, un certain nombre de sportifs qui pourront figurer sur la liste de notoriété. Cette liste de notoriété permettra d'établir les têtes de séries de la course. Ces têtes de séries feront l'objet d'un tirage au sort de dossards séparé. La Commission Technique tiendra compte des résultats du coureur sur la saison antérieure ou sur la saison en cours.**
- Pour les catégories PARASPORT il n'y a pas de nombre de concurrents minimum demandés.
- IL n'y a pas de minimum d'inscrits pour les titrages dans les catégories Juniors et Young.
- Dans le cas où il y aurait moins de 5 compétiteurs en catégorie Nordique (NB1) (3 en NB2), les titres de Champion National FFST et Vice-Champion National FFST, de Champion de France et Vice-champion de France Nordique seront attribués ou conformément à la décision prise en AG, les titres seront attribués si la performance chronométrique du compétiteur est inférieure à 130 % en NB du temps du 1er de la catégorie scratch. (130% en NB2 du premier Nordique NB1)
- Chaque discipline sera titrable en Open et en Nordique.
- Les chiens de la catégorie NB3 pourront participer et seront classés au classement général, mais ne pourront pas être titrés dans la catégorie nordique.
- Dans les jours qui suivent le délai d'inscription, tous les concurrents seront informés par email des catégories invalidées au vu des inscriptions reçues. Les concurrents étant inscrits dans des catégories non validées seront informés dans le même mail de la possibilité, soit de modifier la catégorie du coureur impacté, soit annuler sa participation, soit confirmer la participation dans la catégorie qui sera alors courue sans titre en jeu. Tout coureur impacté sera prévenu personnellement par la Direction Technique. Pour des raisons de réactivité, les communications se feront uniquement par email ou par voix téléphonique.

- **RÈGLEMENTS :**

Chaque coureur participant à une course de championnat doit **impérativement** prendre connaissance des règlements en vigueur (matériel, règles de dépassement, etc...). Les textes appliqués pendant cette épreuve seront ceux récemment publiés sur le site de la FFST dans le chapitre « Règlement ». Il est demandé aux clubs de faire en sorte que leurs équipes connaissent et répondent aux exigences nouvelles de ces textes.

- **PODIUMS :**

Il est obligatoire que tous les coureurs accédant aux podiums lors de ce championnat, par respect pour l'organisateur et pour les autres coureurs, soient **présents lors de la cérémonie de remise des prix**.

- **INSCRIPTIONS :**
- **ATTENTION ! Toutes les inscriptions** sont à faire sur : <https://gotiming.fr/nos-evenements/>
- Pour toute demande, contactez : directiontechnique@ffstmushing.org
- Ces inscriptions seront validées par : La Direction Technique de la FFST
- Le règlement ce fera directement sur GoTiming
- **LE DELAI IMPERATIF D'INSCRIPTION EST FIXE AU 12 JANVIER 2025** En cas de dépassement des dits-délais, les pénalités prévues par notre réglementation (tarif x 2) seront systématiquement appliquées.
- Le prix de l'inscription est de **50 euros pour les adultes, 30€ pour les Young et Juniors pour les catégories attelages. De 50 euros en Ski-joering adulte, 30 euros en ski-joering junior.**
- En cas de règlement par chèque ou virement, un délai de 7 jours est accordé après l'inscription sur le site. Passé ce délai, l'inscription sera annulée.
- Nos amis de la CNEAC, FFPTC et FFSLC sont bienvenus et devront essayer de se constituer en une ou plusieurs équipes suivant leurs clubs ou affinités en suivant la procédure appliquée depuis plusieurs éditions maintenant.
- Chaque équipe nommera à l'inscription un capitaine d'équipe chargé de la relation entre l'organisation et ses coureurs (remise des dossards, réclamations, participation aux réunions des capitaines d'Equipe obligatoires, modifications de programmes etc.)
- **Les chip-lists seront à remettre par le capitaine d'équipe à l'organisation lors du retrait des dossards, et la fiche cyno-sanitaire sera envoyée avec l'inscription, elle sera aussi OBLIGATOIREMENT présentée au contrôle vétérinaire.**
- Pour tous les coureurs possédant une **licence internationale** (DID), permettant de marquer des points pour la coupe du monde IFSS, il faut le spécifier sur la feuille d'inscription en indiquant dans la colonne numéro de licence : **FR.suivi** des 6 chiffres du DID.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES:

Localisation : La Fuve 25300 Les Fourgs

Contact organisateur : Jérôme NICOLIER Tel : 06.42.65.49.21 leclubamarok@gmail.com

Page Facebook de l'événement : Championnat National FFST Ski-joering 1 chien et canicross et Championnat de France attelages sprint.

<https://www.facebook.com/events/871753214628066>

